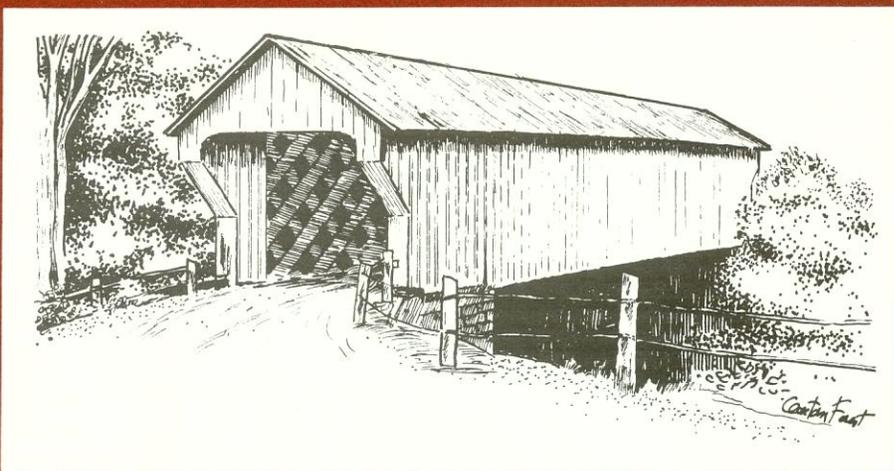


Le Pont'âge



VOLUME XX

NUMÉRO 4

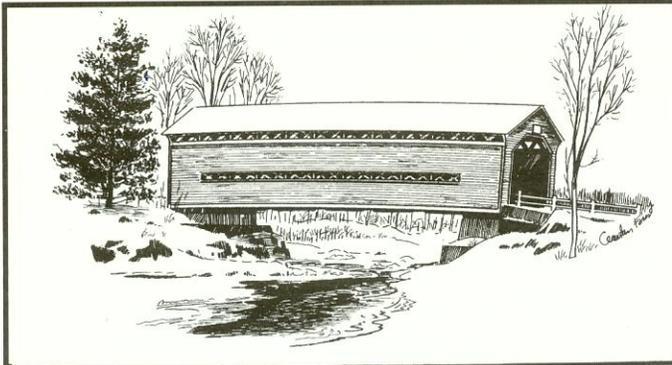
ÉTÉ 2001



La présence de contreforts ainsi que la disposition du lambris révèlent une structure mi-hauteur pour ce pont (61-22-07) sur un affluent de la rivière Samson.

Photo : Gladys Hubbard ©

JE ME SOUVIENS ET JE PRENDS GARDE



Société québécoise des ponts couverts inc. (SQPC)
C.P. 83, succ. Anjou, Anjou, (Québec) H1K 4G5

Téléphone: (450) 582-3905

Courriel: sqpc@hotmail.com

Web: www.angelfire.com/pq/sqpc

La Société œuvre pour le maintien des ponts de bois couverts historiques sur son territoire.

Président: Gérald Arbour
Vice-président: André Cloutier
Secrétaire-trésorier: Léo Bonin
Directeur: Daniel Fortin
Directeur: Monica Parent

Traducteur: Joseph D. Conwill
Agent U.S. : Joseph D. Conwill
Éditeur: Jean-Marie Beaujean

La cotisation annuelle est de 10\$ pour les individus, plus 2\$ pour chaque membre-associé demeurant à la même adresse et de 15\$ pour les sociétés.

La cotisation inclut un abonnement au Pont'âge, et se termine le 31 octobre de chaque année.

Le Pont'âge est publié par la SQPC quatre fois par année.

Le tirage est de 250 copies par publication.

Le coût de la publicité dans le Pont'âge est de 5\$ par pouce, par colonne.

La SQPC est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

L'assemblée générale a lieu le quatrième samedi du mois d'août, au Village québécois d'antan de Drummondville à 14 heures.

Dépôt légal: 2e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-7572

Poste-publications: Convention no. 1655701

Reproduction des textes autorisée, sur avis, avec mention de la source.



Imprimé sur les presses de la Maison Primevère
207 boul. L'Heureux, McMasterville. QC J3G 5G2

	91	
MENACÉ		Beauséjour
DÉLABRÉ		Gareau
SURSIS		Drouin

D'UN PONT À L'AUTRE

CONSULTATION

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) mène présentement une série de consultations afin d'établir une politique de conservation des ponts patrimoniaux (bois et fer). La SQPC est du nombre des organismes consultés. En plus, des citoyens impliqués dans la sauvegarde de cet aspect de notre patrimoine sont également invités à faire des commentaires. L'objectif du MTQ est d'avoir cette politique rédigée pour l'automne 2001.

EN VRAC

Le dossier du pont Perreault de Notre-Dame-des-Pins piétine. Alors que de bonnes nouvelles ont été annoncées concernant une entente possible MTQ/municipalité//MRC sur l'épineuse question du financement des réparations, tout semble maintenant au point mort. L'objectif de classer le pont en tant que monument historique soulève la question de la propriété du bâtiment. Le titre de propriété est au cœur du présent litige.

Le pont Wellis-Leggett est également l'objet d'un débat. Ce pont a un tonnage affiché de 12 tonnes alors que le camion des pompiers a une masse de 20 tonnes. Il ne peut donc emprunter ce pont en cas d'urgence.

L'extrémité nord-ouest du pont McVetty-McKerry s'affaisse, ce qui cause certains dommages à la structure. Treillis cassés et goujons manquants sont des signes manifestes du problème.

Une poutre à l'entrée du pont McDermott est brisée. De la tôle est manquante sur le toit. Des problèmes également au pont Bolduc. Les ponts Bordeleau et de Saint-Mathieu ont également grand besoin de réparations. Il semble que nos structures se dégradent rapidement et que l'entretien soit déficient dans plusieurs régions.

RÉÉDITION

Les ventes du livre *Des Toits sur nos Rivières* d'Éric Clusiau vont bon train. L'éditeur envisage une réédition, ce qui suppose que les 2000 premiers exemplaires imprimés sont en voie d'être écoulés.

NOUVEAU-BRUSWICK

Le 3 mai dernier, un incendie suspect a détruit le pont Keenan (55-02-08). Le pont est une perte totale. C'est le second incendie à un pont en peu de temps, ce qui laisse le Nouveau-Brunswick avec une réserve de 64 ponts couverts authentiques.

Des célébrations sont prévues à Hartland en juillet pour souligner les 100 ans de la construction du pont (55-02-07). Bien que construit en 1901, ce n'est qu'en 1920 que la structure fut couverte.

2 SITES

Matthew Farfan nous informe que l'Association des Townshippers met en ligne son nouveau site web dans le but de susciter une plus grande sensibilisation au patrimoine des Cantons-de-l'Est. Une large place est

faite aux ponts couverts sur ce site. L'adresse :

<http://www.townshipsheritage.com>

De son côté, Jean Lefrançois a consulté la collection de Ben Maxwell dont plus de 300 photos sont consacrées aux ponts couverts de l'Oregon. Né à Salem, Oregon, en 1898, Ben Maxwell a été journaliste pour de nombreuses publications. Sa collection de plus de 5000 photographies lui a servi à illustrer ses articles au cours de sa carrière. L'adresse :

<http://photos.salemhistory.org>

Si vous poussez votre recherche un peu plus loin, cet état de l'Oregon offre plusieurs sites patrimoniaux intéressants.

AMQUI

La Kerm-S-Ô-Pont d'Amqui en sera à sa troisième édition cette année. Prévus pour le 2 septembre, la programmation n'était pas établie au moment de mettre sous presses. 

LA BÉNÉDICTION

Gérald Arbour

Bien avant l'apparition de la télévision, de l'usage répandu du téléphone et de l'internet, bien entendu, les événements d'importance étaient relatés dans les journaux. Les imprimés étaient le seul moyen de transmission complet (avec la radio naissante) qui pouvait rejoindre toutes les régions du Québec.

Le texte qui suit, extrait du Nouvelliste de septembre 1929 décrit la bénédiction du pont Gagnon (61-41-??) de Saint-Alexis-des-Monts. Un tel compte-rendu détaillé, par un journaliste non identifié, a été publié des dizaines de fois vu le grand nombre de ponts construits. La bénédiction de tels ouvrages allait de soi et c'était l'occasion pour les notables de faire la promotion de leurs réalisations.

Et maintenant, en direct de Saint-Alexis-des-Monts, voici la description de l'inauguration du pont rouge.

LE NOUVELLISTE, 3 SEPTEMBRE 1929

Une grande foule à la bénédiction du nouveau pont à St-Alexis-des-Monts

M. l'abbé A. Baril, curé de la paroisse, préside la cérémonie. - Les deux députés du comté adressent la parole.

Le tourisme en cette région.

C'est en présence de la grande majorité des paroissiens de St-Alexis et d'un grand nombre de citoyens des paroisses d'alentour qu'a eu lieu la bénédiction du nouveau pont, situé à trois milles du village de St-Alexis. Le pont était très bien décoré de pavillons et de banderoles.

Monsieur l'abbé A. Baril, curé de la paroisse et M. l'abbé A. Desjarlais, vicaire, plusieurs dignitaires civils, le maire

James Turner, de St-Alexis, le Dr Théodore Gervais, député fédéral, M. J.-W. Gagnon, député provincial; L.-J. Thisdel, préfet du comté, arrivèrent sur les lieux à 2.30 heures, p.m., accompagnés d'un grand nombre de personnes en automobile.

Le pont fut fermé quelques instants à la circulation du côté sud afin de permettre de procéder à la bénédiction qui fut faite par M. l'abbé A. Baril, assisté de M. l'abbé Desjarlais, M. le Dr Gervais, MM. J.-W. Gagnon, L.-J. Thisdel et James Turner, accompagnèrent les autorités religieuses pour la bénédiction.

Une fois la cérémonie terminée la foule se rendit en face de la demeure de M. Alfred Allard, ex-maire de Hunterstown. C'est sur la galerie de cette résidence magnifiquement décorée pour la circonstance qu'eurent lieu leurs discours. On remarquait sur cette estrade : M. le curé A. Baril de la paroisse St-Alexis-des-Monts; M. H. Béland, curé de St-Didace, L.-F. Bellemare, curé de Ste-Angèle-de-Prémont; l'abbé Desjarlais, vicaire de St-Alexis-des-Monts; l'abbé Lamy, vicaire de St-Paulin, le Dr Théodore Gervais; M. J.-W. Gagnon, M. P.P. J.-L. Thisdale, préfet du comté de Maskinongé, James Turner, maire de St-Alexis-des-Monts, C.-E. Martin, maire de Louiseville, Nestor Lambert, maire de Hunterstown; les membres du Conseil de St-Alexis : MM. Hector Lemay, Georges Allard, Paul Goudreault. De Louiseville : MM. Dr Olivier Lafèche, Albert Milot, Hector Caron, Omer Gagnon, président de la Commission scolaire, Thomas Caron, ex-maire, Jos. Lescadres, Mesdames J.-W. Gagnon, Antoine Gagnon, Albert Milot et Mlle Aimée Gagnon; M. C.-A. Boisjoli, sec.-très., de St-Didace; Léopold Duhaim, sec.-très. de St-Paulin, Olivier Desclos, sec.-très. de St-Alexis-des-Monts, Dr R. Bailly de St-Paulin, etc.

La réunion fut présidée par le maire de la municipalité de St-Alexis-des-Monts, M. James Turner; le président invita M. le curé Baril qui ouvrit la réunion par une brève allocution. Il rappela que la cérémonie accomplie dans la bénédiction du pont était un acte de foi au divin créateur et qu'on avait affirmé par là qu'on croyait à son souverain domaine sur toutes choses. Nous serons un peuple heureux, dit-il aussi longtemps que nos gouvernements reconnaîtront Dieu. Il note qu'il éprouvait une grande satisfaction de voir les autorités civiles se joindre à l'autorité religieuse dans ses entreprises. Il rend un témoignage de reconnaissance à M. J.-W. Gagnon, député du comté à Québec, pour son dévouement et l'attention toute spéciale qu'il a apportés à sa paroisse en la dotant d'un magnifique pont qui s'imposait sur la Rivière-du-Loup et d'une magnifique route régionale qui sera sous peu un fait accompli et qui reliera la paroisse de St-Alexis-des-Monts qui se trouve située à l'extrémité nord du comté et qui, par ce fait, sera facile d'accès à la route nationale. Il invite le député de continuer à faire des améliorations dans sa paroisse et ce pour le plus grand bénéfice de tous ses paroissiens. Il ajoute qu'il avait pris la direction de cette paroisse, depuis peu et que son séjour au milieu de ses nouveaux paroissiens lui était très agréable.



Un rassemblement au pont de Sainte-Hélène-de-Mancebourg (61-02-14) en 1948. De tels documents sont difficiles à trouver. Ils sont souvent l'œuvre de photographes professionnels et se retrouvent aux archives des journaux.
Photo : Adrien Pelletier ©

Le député des comtés unis de Maskinongé et de Berthier, le Dr T. Gervais, est l'orateur suivant. Il dit qu'il est le représentant d'une grande famille puisqu'il représente deux comtés et qu'il se sent chez lui dans Maskinongé aussi bien que dans Berthier s'il en juge par l'accueil qu'il reçoit aujourd'hui et qu'il a reçu par le passé chaque fois qu'il est venu visiter les bons électeurs de la belle paroisse de St-Alexis-des-Monts. C'est avec un grand plaisir qu'il a accepté l'invitation de prendre part à la belle cérémonie d'aujourd'hui et il profite de l'occasion pour remercier les électeurs de la confiance qu'ils lui ont accordée par le passé. Il fait un peu l'historique du site occupé par le pont actuel, autrefois la traversée de la rivière du Loup se faisait par un bac, c'était le moyen du temps. " Je vois, dit-il, dans cette foule des pionniers de cette paroisse, qui, sans doute, lors de leurs premières amours ont dû très souvent traverser avec le bac pour se choisir la compagne de leur vie. En voyant ce magnifique pont (c)ouvert, ceci nous démontre le progrès d'aujourd'hui. Mon ami, M. J.-W. Gagnon, votre député à Québec, vous construit des ponts, des routes, des écoles. Il mérite des remerciements. Je connais son activité. Il s'est fait par lui-même, par son travail, s'il a pu réussir ainsi vous avez la garantie qu'il pourra faire autant pour son comté. D'ailleurs il vous en a déjà donné la preuve après deux sessions. Nous constatons de grandes améliorations qui sont mêmes surprenantes. Vous me direz peut-être : le Dr Gervais n'en fait pas autant à la chambre des Communes. Nous avons à répondre aux besoins des neuf provinces du Canada; chacune d'elles a ses besoins particuliers. Nous avons aidé généreusement à la construction de nouveaux chemins de fer et à ceux déjà existants. Dernièrement encore, nous prenions les chemins de fer Québec and Southern, les chemins de fer de la Gaspésie. Dans l'industrie animale, pour la confection des routes, c'est encore le Gouvernement fédéral qui donne des subsides aux provinces. Cinq millions ont été mis à la disposition des provinces afin d'aider au crédit agricole. Il serait bien long d'énumérer tout ce que le gouvernement a fait depuis le marasme de la guerre. Nous vous avons donné de la bonne

finance, ce qui veut dire bonne administration." Le Dr Gervais termine son discours au milieu des applaudissements.

L'orateur suivant est M. J.-W. Gagnon, député provincial. Lorsqu'il se lève de son siège pour adresser la parole, il est acclamé par ses électeurs. Ses premières paroles sont pour demander à ses électeurs de bien vouloir lui permettre de leur faire part de son impression. J'éprouve un grand bonheur en ce moment de me trouver en présence de mes bons amis de la belle paroisse de St-Alexis-des-Monts et des paroisses environnantes surtout dans une occasion aussi solennelle et exceptionnelle que celle d'aujourd'hui. Je suis un peu comme le soldat qui est de retour du front et qui revient dans sa patrie portant les traces de ses combats. Si j'ai été éprouvé par une cruelle maladie dont je porte encore les traces, durant mon séjour de quatre longs mois à l'hôpital, ma pensée, mon esprit, mon cœur et toute mon âme étaient continuellement dans mon comté. Vous avez dû le constater car durant ces moments tristes pour moi vos travaux s'exécutaient quand même.

Je ne suis pas venu pour vous faire un grand discours, car il serait difficile pour moi de le faire après avoir entendu des orateurs aussi distingués et aussi avertis que ceux qui m'ont précédés. Je suis venu vous voir et laisser parler mon cœur. Je profite de cette occasion pour vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder le 16 mai 1927. Je reviens vous voir officiellement pour la première fois depuis cette date. Si je ne suis pas venu avant, vous en connaissez les raisons. Cependant, si vous prenez en considération les travaux qui ont été exécutés dans votre paroisse et les paroisses environnantes, vous avez dû constater que votre humble serviteur ne vous a pas oubliés. Je n'ai jamais fait de promesses et je ne viens pas vous en faire. Je vous ai toujours dit que j'étais rempli de bonnes dispositions.

Nous assistons aujourd'hui à la bénédiction d'un pont, qui remplace le vieux pont Allard. Votre conseil municipal, par une résolution a bien voulu pour certaines considérations, qui sont peut-être exagérées que ce nouveau et magnifique pont porte mon nom. Je suis très sensible à cette marque de reconnaissance, non pas pour le fait de voir mon nom inscrit au haut du pont, non pas parce qu'il porte mon nom. J'accepte cette marque de considération parce que moi seul connais les difficultés que j'ai rencontrées sur ma route pour la réalisation de ce projet. Je l'accepte parce qu'il porte le nom de mon père et de mes proches.

Je l'accepte parce qu'il est le pont de tout le monde. Hier, vous aviez un pont de péage, usé par le temps et qui ne suffisait plus au trafic d'aujourd'hui. Maintenant vous avez un pont libre, qui est un actif pour votre municipalité. C'est un pont couvert, à l'abri de tous les temps. J'ose espérer aussi qu'il couvrira et fera oublier les petites ambitions personnelles qui ont existé lors du projet de construction de ce pont. La plus grande difficulté à surmonter était de trouver le moyen que ce pont ne coûte pas un sou à la municipalité. Eh bien ! Messieurs, cette difficulté a été surmontée et le

nouveau pont Gagnon, que nous venons de bénir ne vous coûte absolument rien, et j'ai aussi la satisfaction de dire, que les 2/3 des argents dépensés pour sa construction ont été gagnés par les intéressés eux-mêmes. Si aujourd'hui vous avez ce pont qui vous est d'une grande utilité, demain vous aurez une route régionale qui sera complétée cet automne et qui reliera votre paroisse qui est la plus éloignée du chef-lieu du comté. Vous aurez en tout temps un accès facile chez vos voisins de St-Paulin, de St-Léon et Louiseville à la grande route nationale de Montréal à Québec, qui vous met en relation avec le reste de la province. Cette route a été construite au prix de bien des difficultés dans bien des endroits. Il y avait des complications sur ce parcours, il y a quatre ponts considérables. Un magnifique pont de fer a été l'année dernière construit au village de St-Léon, faisant disparaître complètement la fameuse côte appelée Côte Laperrière. Un autre sera terminé prochainement à peu de distance du premier dans la côte de l'Île qui sera aussi d'une grande amélioration. Le pont du Bout du Monde a subi de grandes améliorations, et enfin le pont que nous venons de bénir a été bâti. Toutes ces constructions de pont ont été subventionnées très généreusement par le gouvernement de Québec. Les intéressés sur le parcours de cette route ont eu l'avantage de travailler et de gagner le peu qu'ils seront appelés à payer. Cette route est encore un actif pour votre paroisse. Je dis actif car c'est le gouvernement qui va se charger de son entretien. Il y a dans la paroisse de Saint-Alexis-des-Monts ce que nous ne trouvons pas partout ailleurs. La nature vous a favorisé de belles montagnes, de beaux paysages, de lacs poissonneux. Nous devons considérer que tout près de nous il y a une quarantaine de beaux lacs, qui avec votre nouvelle route seront à une heure de marche de la route nationale. En considération de ces faits, préparez-vous à voir se développer chez vous l'industrie du tourisme qui aujourd'hui au point de vue des revenus est la troisième en importance dans notre province, puisque cette année les revenus estimés dépasseront 75 millions. Ce sont là les résultats de la politique de la voirie de la Province de Québec, qui fait notre orgueil et l'admiration des provinces sœurs et même de nos voisins les États-Unis.

Il me ferait plaisir de parler un peu des différentes activités de notre Gouvernement à Québec, mais il me faudrait vous retenir plus longtemps et je ne veux pas abuser de votre bonne attention ainsi que de moi-même puisque je suis convalescent. Permettez-moi de reculer à 10 années en arrière seulement en 1920. Nos revenus étaient de 14 millions, aujourd'hui ils sont de 34 millions et demain il seront de 40 millions. Nous diminuons notre dette et avons des surplus, 45 millions ont été dépensés pour nos routes, 25 millions pour l'Instruction publique, 30 millions pour la colonisation et l'agriculture. Ces quelques chiffres ne sont pas des exemples en passant, car il y a bien d'autres domaines que je n'ai pas touchés. Tout ceci a été accompli sans imposer une seule taxe aux cultivateurs. Nous taxons le luxe, mais nous ne taxons pas le travail. Les 2/3 des argents de notre province sont dépensés dans nos comtés ruraux. Le gouvernement a déjà fait beaucoup pour l'agriculture car nous comprenons que l'agriculture est aujourd'hui une industrie qui est la base

de notre vie économique. Je suis très attaché à la classe agricole et le gouvernement ne fera jamais trop pour elle. Cultivateurs, je vous demande une chose, restez sur vos terres, elles sont la bonne amie de tout le monde et n'ont jamais trompé personne. Ayez confiance dans l'avenir. Le 20^{ème} siècle sera pour notre pays ce que fut le 19^{ème} siècle pour les États-Unis. Je vous demande si il y a quelques-uns d'entre vous qui voudraient revenir à 30 années passées. Si nos ancêtres nous revenaient, que de changements, quel spectacle s'offrirait à leurs yeux. Depuis 20 années sous la direction de l'honorable J.E. Caron, qui a été ministre de l'agriculture, il s'est opéré beaucoup de réformes, dont il serait trop long d'en faire l'énumération. Cet homme a donné le meilleur de lui-même pour la classe agricole et au nom des électeurs de mon comté, je profite de cette occasion pour le remercier. L'honorable J.-L. Perron, son successeur, est des mieux disposés et il décalait dernièrement que le gouvernement est prêt à faire tous les sacrifices pour la classe agricole en autant que les cultivateurs voudront coopérer par leur initiative. Car ce ne seront pas tant les différents octrois que le gouvernement pourra accorder qui donneront des résultats mais la mise en pratique de la culture scientifique. Il faut faire disparaître la culture routinière : c'est là le grand problème à résoudre au point de vue agricole.

Avant de terminer, M. le curé, je songeais aux belles paroles que vous avez prononcées il y a quelques instants, en faisant allusion à la bénédiction du pont. Qu'il était beau et grand de voir les autorités civiles se joindre aux autorités religieuses. Combien sommes-nous heureux dans notre pays, et tout particulièrement dans notre province de Québec, le berceau de nos traditions et de nos libertés et du respect des minorités. Dans combien d'autres nations du monde pourrions-nous voir ce même spectacle. Pour une simple œuvre gouvernementale, voir le ministre de l'église et les autorités civiles se donner la main. Ce sont des spectacles qui attestent notre esprit d'union et qui doivent se répéter si nous voulons devenir ce que nous cherchons à être et si nous voulons demeurer ce que nous sommes. Ce qui fait la beauté, la grandeur de notre province ce sont ses nombreux clochers, la famille paroissiale. Ayons le respect de nos autorités religieuses, soyons justes et confiants envers les autorités civiles, et nous resterons ce que nous sommes, une race forte et fière des traditions de ses ancêtres.

Monsieur J.-L. Thisdale, préfet du comté, est le dernier orateur au programme. Il se dit des plus heureux d'assister à cette belle fête comme président du conseil de comté. Il est très intéressé aux améliorations qui se font dans les différentes paroisses du comté, améliorations qui sont dues au travail du député. Il profite de l'occasion pour prêcher la bonne entente aux différents conseils municipaux.

C'est toujours le moyen le plus pratique d'obtenir de bons résultats pour l'avantage des contribuables de chaque paroisse. Soyons unis, ne nous divisons pas, ayons de l'esprit de tolérance, ne procédez jamais par entêtement; si parfois il vous faut céder, faites-le, car dit-il, je considère que celui qui cède n'est pas le parti

La réunion est close par M. James Turner maire de St-Alexis-des-Monts qui a fait les remerciements d'usage. Chacun a emporté un précieux souvenir de cette belle bénédiction.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de la Société québécoise des ponts couverts sont invités à se rendre, samedi le 25 août 2001, à 14 heures, au Village québécois d'antan de Drummondville (sortie 181 de l'autoroute 20) pour assister à l'assemblée annuelle de la société.

L'admission au Village est gratuite pour les membres le jour de l'assemblée. La réunion a lieu au centre communautaire, au cœur du village, face au restaurant.

ORDRE DU JOUR

- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 août 2000
- Mot de bienvenue
- Rapport du secrétaire trésorier
- Varia
- Pause
- Élections
- Clôture de l'assemblée

Les membres qui le désirent peuvent prolonger leur séjour en se joignant à d'autres membres pour un souper servi à l'auberge du Village. (15\$ + taxes par personne).

Les membres sont invités à apporter leurs photos, collections, documents pour les exposer.

DES PONTS DÉMÉNAGENT

SQPC

La liste des ponts couverts historiques du Québec, publiée par la SQPC, est un condensé des informations recueillies pour chacun des ponts couverts construits dans la province et dont nous avons pu retracer l'existence à l'aide de diverses sources.

Les ponts sont répertoriés selon une numérotation élaborée par *The National Society for the Preservation of Covered Bridges (NSPCB)*, des USA, et reprise par la SQPC.

Dans 61-01-02

61 est un numéro commun pour tous les ponts du Québec.

01 identifie le comté par ordre alphabétique.

02 indique le numéro du pont à l'intérieur du comté, selon l'ordre de découverte du pont.

Les informations ci-dessus sont extraites de la Liste des ponts couverts du Québec, version 8, SQPC.

En 1959 la *National Society for the Preservation of Covered Bridges* publia le premier *World Guide to Covered Bridges*, un répertoire des ponts couverts existant aux États-Unis, au Canada et à l'étranger. Pour réaliser la classification des ponts couverts qui existaient à l'époque au Québec, les éditeurs du guide utilisèrent diverses sources, dont une liste confectionnée par le Service des ponts, du ministère des Travaux publics québécois en 1952.¹ Exceptionnellement, les ponts couverts du Canada et d'Europe ne sont pas numérotés dans l'édition 1959 du Guide mondial, mais ils le seront dans l'édition 1965 et les suivantes. La liste 1952 du Service des ponts du ministère des Travaux publics comptait 28 ponts dans le comté de Labelle et 25 ponts dans le comté de Papineau. Par la suite le nombre de ponts de chacun de ces comtés alla naturellement en diminuant dans les éditions subséquentes du Guide mondial (1965, 1974, etc.), à l'instar des répertoires du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche (MTCP) de 1962, 1965 et 1971. Tous ces répertoires étaient avant tout des guides du routard intéressé aux ponts couverts. Quand la Société québécoise des ponts couverts commença à réaliser ses propres listes de ponts historiques à des fins de conservation d'archives, il était tout naturel d'utiliser les mêmes sources.

Pour une raison inconnue, dans les listes 1947 à 1971, la municipalité des cantons unis Bigelow, Wells, Blake et McGill (Notre-Dame-du-Laus) était comprise dans le comté de Papineau. Or d'après toutes les éditions des cartes fédérales et certaines cartes provinciales publiées après 1923, la dite municipalité est comprise à l'intérieur du comté de Labelle. Le comté de Papineau est né de la division du comté de Labelle en 1923. Les quatre cantons frontaliers concernés ont été administrés depuis ce temps, notamment dans le domaine de la voirie, par des gestionnaires gouvernementaux ayant pignon sur rue à Mont-Laurier. L'erreur propagée dans la liste SQPC n'a été remarquée que récemment. Dans le souci de rétablir l'exactitude historique et géographique de notre répertoire nous avons été contraints de déplacer 9 ponts du comté de Papineau (52) vers le comté de Labelle (33). Il en résulte malheureusement un trou béant dans la liste du comté de Papineau.

Liste des ponts déménagés vers le comté de Labelle :

61-52-02	devient	61-33-38
61-52-03	devient	61-33-39
61-52-04	devient	61-33-40
61-52-05	devient	61-33-41
61-52-12	devient	61-33-42
61-52-13	devient	61-33-43
61-52-14	devient	61-33-44
61-52-25	devient	61-33-45
61-52-37	devient	61-33-46

Autre cas : l'Abitibi

En principe, nos ponts ont été numérotés à partir des

découpages judiciaires et/ou électoraux en usage en 1963. À l'origine, l'Abitibi ne comptait qu'une entité avant d'être subdivisée. Les cartes utilisées pour répertorier les ponts ayant été éditées à différentes époques, certaines erreurs ont été commises lors de la compilation.

Les ponts de Amos et Saint-Marc-de-Figuery devraient se retrouver en Abitibi Est (01) plutôt qu'à l'Ouest (02).

61-02-40 devient 61-01-58
61-02-41 devient 61-01-59
61-02-42 devient 61-01-60

Les ponts de Chibougamau devraient également se retrouver en Abitibi Est (01) plutôt que dans Roberval (60), qui n'existait pas en 1963.

61-60-32 devient 61-01-61
61-60-33 devient 61-01-62

Finalement, un autre problème se pose avec le comté de Duplessis. Deux ponts existants ont été découverts, au début des années 1970, dans cette région de la Côte-Nord, en plus des ponts disparus, et listés dans le comté de Duplessis qui venait tout juste d'être créé pour l'élection de 1973. Si on retient la règle du découpage de 1963, ces ponts devraient être listés dans Saguenay (62). L'insertion de cette nouvelle entité a bousculé l'ordre alphabétique des comtés et fait en sorte qu'il a été nécessaire de donner le numéro 80 à la circonscription de Drummond, existante en 1963, alors qu'elle aurait dû avoir le numéro 21. Ce comté n'a jamais été mentionné dans les guides car aucun pont n'y subsistait à l'époque. La SQPC, elle, a choisi de confectionner son répertoire en regroupant les ponts existants et disparus dans une même édition, d'où la nécessité d'utiliser Drummond pour y répertorier les ponts qui ont été construits.

Les numéros litigieux :

61-21-01 devient 61-62-12
61-21-02 devient 61-62-13
61-21-03 devient 61-62-14
61-21-04 devient 61-62-15
61-21-05 devient 61-62-16
61-21-06 devient 61-62-17
61-21-P1 devient 61-62-P1
61-21-P2 devient 61-62-P2

Si le comté de Drummond retrouve sa place :

61-80-01 devient 61-21-01
61-80-02 devient 61-21-02
61-80-03 devient 61-21-03
61-80-04 devient 61-21-04

Verchères (74) et Vaudreuil (82) constituent l'exception à la règle car il est impossible d'inclure Vaudreuil sans décaler toutes les autres entités qui suivent et qui ont une numérotation établie depuis 1963.

Chaque version du répertoire est une étape dans le but d'obtenir un document de référence le plus complet possible sur les ponts couverts du Québec. Maintenant que certaines erreurs ont été identifiées, il devient



Le pont du Serpent #2 (61-33-39) retrouve son comté d'origine.

Collection: Richard Sanders Allen

nécessaire de faire les corrections.
Ces corrections résultent en:

- Déménagement des ponts concernés dans leur nouveau comté sous un NOUVEAU numéro.
- Dans l'ancien comté, les numéros manquants ne sont pas remplacés, ceci dans le but d'éviter qu'un même numéro serve à identifier 2 ponts différents.
- Le comté de Duplessis est rayé du répertoire et le comté de Drummond retrouve son numéro d'origine.
- Une note explicative sera inscrite dans la prochaine édition (version #9) du répertoire pour expliquer la nature des modifications apportées.

La plus récente version du répertoire étant celle qui devient la référence, les utilisateurs d'une version corrigée auront alors en main un document qui reflète exactement l'évolution du dossier des ponts couverts au moment de l'impression et il sera possible de comprendre les modifications qui viendraient en conflit avec des versions antérieures. Bien que la perspective d'avoir des trous parmi les numéros pour certains comtés ne soit pas agréable ou « esthétique », elle représente néanmoins la meilleure façon de conserver à ce document toute sa valeur pour la recherche.

La première liste connue publiée par le Service des ponts date d'environ 1947. 

SALON HISTOIRE ET PATRIMOINE

SQPC

Les 12 et 13 mai derniers, la SQPC a participé au 2^e salon d'histoire et patrimoine tenu à Trois-Rivières. Ce rassemblement d'organismes dédiés à la sauvegarde du patrimoine est une occasion idéale de rencontres

